

franceinfo

culture

Rechercher une actualité

accueil

le live

direct tv

direct radio

vidéos

radio

il

émissions

Accueil

à la une

musique

Pop

Rock

Rap

Electro

Jazz

Soul

Chanson française

Classique

Opéra

Féte de la musique 2023

Fête de la musique 2023

Johnny Hallyday

Michael Jackson

Rock en Seine 2023

Vieilles Charrues

Les Eurockéennes

Lollapalooza

Jazz à Vienne

Hellfest

Festival Interceltique de Lorient

Le Printemps de Bourges 2022

Main Square festival 2018

Les Francofolies

Festivals d'été

Blog classique-opéra de Bertrand Renard

Des mots de minuit

cinéma

Sorties de films

Documentaires

Films d'animation

Films pour enfants

Festival de Cannes 2023

Festival de Deauville

Festival d'Annecy

Festival de Berlin

Oscars 2023

César 2023

Golden Globes

Meilleurs films

Gérard Depardieu

Mort de Jean-Paul Belmondo

Aïnou Delon

Catherine Deneuve

Fabrice Luchini

Brigitte Bardot

Clint Eastwood

Catherine Frot

Angelina Jolie

James Bond

Jean-Louis Trintignant

Agnès Varda

Des mots de minuit

séries

Netflix

Emmy Awards

"Game of Thrones"

Télévision

arts-expos

Peinture

Art contemporain

Sculpture

Photographie

Street Art

Architecture

Design

Meilleures expositions

Musée du Louvre

FIAC

Grand Palais

Musée d'Orsay

Centre Pompidou

Fondation Louis Vuitton

Mucem

Pablo Picasso

Banky

Des mots de minuit

spectacles

Théâtre

Humour

Danse

Comédies musicales

Cirque

Les Molières

Comédie-Française

Opéra Garnier

livres

Romans

Livres pour enfants

Essais-histoire

Beaux livres

Meilleurs livres

Festival du livre de Paris 2023

La rentrée littéraire

Prix littéraires

Harry Potter

Houellebecq

Patrick Modiano

J. M. G. Le Clezio

Pierre Lemaitre

Joël Dicker

Guillaume Musso

Michel Bussi

Elena Ferrante

J. K. Rowling

Stephen King

Christine Angot

Des mots de minuit

bd

Comics

Mangas

Franco-belge

Romans graphiques

Festival de BD d'Angoulême

Riad Sattout

Jacques Tardi

Sempé

Uderzo

Joann Sfar

Hergé

Goscinny

Blog bd de Francis Forget

mode

Street wear

Créateurs

Fashion Week

Haute couture

Balenciaga

Yves Saint Laurent

Mort de Karl Lagerfeld

Jean Paul Gaultier

Chanel

Christian Dior

Balmain

Musée des arts décoratifs

patrimoine

Histoire

Archéologie

Journées du patrimoine

Loto du patrimoine

Francophonie

Château de Versailles

Cuisine et Gastronomie

jeux vidéo

tout franceinfo

accueil

vidéos

radio

il

sports

le live

magazine

direct tv

politique

élections

faits divers

société

éco/conso

monde

culture

direct radio

santé

sciences

environnement

météo

vrai ou faux

Confidentialité

Newsletters

Accueil / Culture / Télévision / Cyril Hanouna

infographie

Comment les sanctions de l'Arcom contre C8 et Cyril Hanouna se sont évaporées des sites de "Télé-Loisirs", "Voici" ou "Gala" après leur rachat par Vincent Bolloré



Brice Le Borgne - Complément d'enquête

France Télévisions

Publié le 30/11/2023 05:59

🕒 Temps de lecture : 7 min

Depuis leur rachat par Vivendi, plusieurs sites de Prisma Media sont devenus discrets sur les sanctions de l'Arcom à l'encontre de la chaîne C8. (ROMAIN DOUCELIN / HANS LUCAS)

L'analyse des publications de plusieurs sites du groupe Prisma, racheté par Bolloré en 2021, ainsi que plusieurs témoignages internes collectés par "Complément d'enquête", montrent à quel point le sujet est devenu sensible au sein de ces médias.

Le 9 février 2023, la sanction tombe. L'Arcom (ex-CSA) condamne la chaîne C8 à une amende de 3,5 millions d'euros, après l'altercation qui a éclaté entre le député insoumis Louis Boyard et Cyril Hanouna, le 10 novembre, sur le plateau de "Touche pas à mon poste". L'élu et ancien chroniqueur de l'émission avait critiqué Vincent Bolloré, propriétaire du groupe Canal+, dont fait partie C8. Ce qui lui a valu, en retour, d'être qualifié d'"abruti", de "tocard" et de "merde".

à lire aussi

ENQUETE FRANCE 2. Les dessous de la séquence des faux policiers de la Brav-M invités par Cyril Hanouna dans "Touche pas à mon poste"

Le jour de sa publication, la sanction record de l'Arcom fait le tour de toute la presse... ou presque. Difficile d'en trouver mention dans plusieurs médias détenus par Prisma, pourtant spécialisés dans l'actualité du petit écran ou des *peoples*. *Télé-Loisirs*, *Télé 2 semaines*, *Voici*, *Gala*, *Femme Actuelle*... Ce jour-là et les suivants, les sites de ces médias préfèrent parler de la vie intime des chroniqueurs [2], ou des exploits sportifs du fils de Cyril Hanouna [2]. Ils avaient pourtant largement relaté la sanction de 3 millions d'euros [2] infligée par le CSA à la même chaîne, six ans plus tôt, après un canular homophobe.

Comment expliquer cette récente discrétion ? Le rachat de Prisma Media par Vivendi, et donc par Vincent Bolloré, intervenu en mai 2021, aurait-il changé la donne ? À l'occasion de la diffusion d'un portrait de Cyril Hanouna, jeudi 30 novembre sur France 2, le magazine "Complément d'enquête" s'est penché sur le traitement de l'animateur dans ces médias, notamment depuis qu'ils sont passés dans le giron de l'homme d'affaires breton.

Onze fois moins d'articles qu'avant le rachat

Pour y voir clair, "Complément d'enquête" a ausculté les articles publiés sur ces sites, et plus particulièrement les quelque 13 300 qui concernent Cyril Hanouna ou son émission (voir méthodologie en fin d'article), et vérifié s'il était fait mention de l'Arcom ou de ses sanctions. Le résultat de cette analyse est présenté dans l'infographie ci-dessous. Chaque point représente un article : il est rouge s'il est fait mention de l'Arcom dès le titre, et orange si on trouve une référence au gendarme de l'audiovisuel dans le corps du texte. La ligne verticale en pointillé représente le moment où Vivendi rachète Prisma.

Hanouna et les sanctions de l'Arcom, vus par Prisma Media

Chaque point représente un article publié en ligne à propos d'Hanouna ou de TPMP, et mentionne ...

● ... l'Arcom/CSA dès le titre
● ... l'Arcom/CSA dans l'article
● ... juste Hanouna ou TPMP

Rachat de Prisma par Vivendi

Site	Avant le rachat (avant mai 2021)	Après le rachat (après mai 2021)
TéléLoisirs	Nombreux articles avec mentions de l'Arcom/CSA	Nombreux articles avec mentions de l'Arcom/CSA
Voici	Nombreux articles avec mentions de l'Arcom/CSA	Nombreux articles avec mentions de l'Arcom/CSA
Télé 2 semaines	Nombreux articles avec mentions de l'Arcom/CSA	Nombreux articles avec mentions de l'Arcom/CSA
Gala	Nombreux articles avec mentions de l'Arcom/CSA	Nombreux articles avec mentions de l'Arcom/CSA
Femme actuelle	Nombreux articles avec mentions de l'Arcom/CSA	Nombreux articles avec mentions de l'Arcom/CSA
Capital	Nombreux articles avec mentions de l'Arcom/CSA	Nombreux articles avec mentions de l'Arcom/CSA
Décisions Arcom/CSA	Nombreux articles avec mentions de l'Arcom/CSA	Nombreux articles avec mentions de l'Arcom/CSA

Source : sites des médias, analyse Complément d'Enquête

Le nombre d'articles évoquant les sanctions de l'Arcom à l'encontre de C8 a dégringolé peu de temps après le rachat de Prisma Media par Vivendi. Entre le 1er janvier 2016 et le 31 mai 2021, sur les six médias analysés, on compte 759 articles faisant mention de l'Arcom et de Cyril Hanouna (ou de son émission), soit 11,7 par mois en moyenne. Entre le 1er juin 2021 et le 31 octobre dernier, on n'en dénombre plus que 31. Soit un peu plus d'un par mois, plus de 11 fois moins qu'avant.

Chez *Télé-Loisirs*, la rupture est nette. Depuis le rachat, le seul article dont le titre porte sur une délébération de l'Arcom concerne les amabilités prononcées par Cyril Hanouna à l'encontre de François Hollande [2] ("tocard", "jamais pu le blairer"...). Des invectives pour lesquelles C8 n'avait pas été sanctionnée.

Ce ne sont pourtant pas les réprimandes qui manquent. Sur les 29 décisions de l'Arcom que nous avons recensées à l'encontre des émissions de Cyril Hanouna, 14 sont survenues depuis mai 2021. Publicité clandestine, relais de thèses complotistes, termes outranciers... En plus de l'amende record de 3,5 millions d'euros, le gendarme de l'audiovisuel a enchaîné les mises en demeure et autres sanctions pécuniaires envers C8. Des décisions dont les lecteurs de plusieurs sites de Prisma n'ont pas entendu parler.

Quelques exceptions néanmoins. *Capital*, magazine spécialisé dans l'actualité économique, a consacré depuis mai 2021 trois articles aux sanctions prises contre C8. *Femme Actuelle* aussi, deux fois, concernant les amendes de 200 000 et 500 000 euros infligées par l'Arcom à la chaîne en 2023.

Dans les éditions imprimées des magazines détenus par Prisma, nous n'avons trouvé qu'un article faisant état des sanctions de l'Arcom, publié à la fois dans *Télé-Loisirs* et *Télé 2 semaines*.

Entre "famille" et "autocensure"

Chez Prisma, plusieurs témoignages de salariés actuels ou anciens confirment qu'il est désormais mal vu de publier du contenu négatif concernant Cyril Hanouna. Au lendemain du rachat par Vivendi, Yannick Bolloré, fils de Vincent, annonçait la couleur face aux nouveaux salariés du groupe, en insistant sur leur nouvelle appartenance à "la famille" Vivendi.

Jean-Marie Bretagne s'en souvient bien. Après 30 ans de service chez Prisma, il a quitté le groupe un an et demi après le rachat par Vivendi. "On nous a dit qu'on faisait partie d'une famille", confirme-t-il. "Vous travaillez certes pour Prisma, mais vous ne devez pas porter préjudice aux autres composantes de la famille. En l'occurrence, Cyril Hanouna", pointe l'ancien représentant du personnel au sein du groupe et auteur du livre *Le Boa : comment Vincent Bolloré m'a avalé*.

Y a-t-il eu des consignes explicites pour ne pas couvrir les sanctions de l'Arcom à l'encontre de "Touche pas à mon poste" ? Selon les informations du site Les Jours [2], la rédaction de *Voici* a reçu, de la part de la "hiérarchie interne", la consigne de ne pas toucher à Cyril Hanouna. D'autres anciens salariés, contactés par "Complément d'enquête", évoquent aussi une autocensure. "On le sent, on en parle souvent entre rédacteurs", confirme un salarié encore en poste. Un autre, travaillant au sein de la rédaction de *Gala*, abonde : "Quand des nouveaux arrivent, il leur arrive de ne pas être au courant de ces choses-là et de proposer un sujet sur Hanouna. On leur dit : 'non, on ne fait rien sur Hanouna'".

Un paparazzi travaillant régulièrement pour *Voici* raconte aussi à "Complément d'enquête" que les photos d'Hanouna proposées à la rédaction sont désormais systématiquement refusées. A l'automne 2022, une enquête de Streetpress [2] racontait qu'une lettre critiquant le présentateur avait aussi dû être retirée du courrier des lecteurs.

Plus de 180 journalistes ont quitté le navire depuis le rachat

Du côté de Prisma, le groupe réfute toute consigne donnée par Vivendi concernant le traitement de Cyril Hanouna. "Aucun sujet n'est tabou tant qu'il entre dans la ligne éditoriale de nos magazines ou sites", répond la direction. "Si nous traitons moins de ces sujets depuis quelques années, c'est parce qu'ils intéressent moins nos publics. L'évolution de la ligne éditoriale de TPMP, passée d'une émission de divertissement à une émission d'actualités sociales et politiques, a rendu son traitement moins pertinent dans nos magazines et sur nos sites." Prisma précise tout de même que "sur le pôle TV, nous veillons à entretenir des relations correctes avec les animateurs, Cyril Hanouna comme les autres".

En attendant, les rédactions se vident. Entre mai 2021 et octobre 2022, 183 journalistes en poste ont quitté le groupe Prisma grâce à la clause de cession, qui permet aux rédacteurs de partir d'une entreprise de presse après un changement de propriétaire tout en percevant les indemnités de licenciement. Des départs qui concernent 45% des effectifs. Quelques dizaines ont été remplacés. "Mais souvent, ce sont des journalistes très jeunes, en CDD, et qui ont plus peur de parler", pointe un salarié.

Pour réaliser ce travail, nous avons d'abord indexé les milliers d'articles concernant l'animateur ou ses émissions, en collectant tous les articles de ces sites dans les pages de référencement de "Touche pas à mon poste", "TPMP", "Télé Hanouna". Nous nous sommes concentrés sur les médias à la plus forte audience, et spécialisés dans le traitement du monde de la télévision, ou dans l'actualité des peoples. C'est pourquoi des titres comme National Geographic ou Ça m'intéresse, par exemple, n'ont pas été prioritaires dans l'analyse.

Nous avons ainsi collecté 5 851 articles pour *Télé-Loisirs*, 3 105 pour *Voici*, 2 155 pour *Télé 2 semaines*, 1 661 pour *Gala*, 523 pour *Femme Actuelle*, et 81 pour *Capital*. Nous avons ensuite automatiquement détecté si l'Arcom était mentionné dans le titre ou le corps du texte (via la présence des termes "Arcom", "CSA", "Conseil supérieur de l'audiovisuel", etc.).

Le recensement des décisions de l'Arcom à l'encontre de C8 a été réalisé manuellement, à l'aide du Journal officiel ou du site du gendarme de l'audiovisuel. Soumise à l'Arcom, cette liste n'a pas été contestée ou amendée par l'institution.

voir les commentaires

La Quotidienne Culture

Musique, cinéma, arts & expos, littérature & BD, mode... Tous les jours, le meilleur de l'actualité culturelle

Votre adresse e-mail

s'inscrire

Découvrez nos newsletters

actualités analyses vidéos

Prolongez votre lecture autour de ce sujet

cyril hanouna

Les sujets associés

Cyril Hanouna

Télévision

Culture

Les choix de la rédaction

Médias

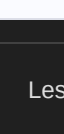
Éco / Conso

flash info

Météo : la Savoie, la Haute-Savoie, l'Isère et les Hautes-Alpes sont placées en vigilance orange à la pluie et aux inondations

Retrouvez aussi





L'application France Info

Tout France Info, et bien plus. Sauvegardez vos articles à lire plus tard et filtrer l'actualité qui vous intéresse

télécharger

Les jeux

- Politique de confidentialité 
- CGU et mentions légales
- Gérer mes traceurs
- Index
- Qui sommes-nous ?
- Nous contacter
- Charte déontologique
- Assistant vocal
- Devenir annonceur 
- Recrutement 